

AFFAIRE N° 13

APPROBATION des dépenses de 50.000 Rs pour incinération  
d'animaux pour l'année 1953.

Le MAIRE. - Il a été prévu au budget de 1953 un crédit de 50.000 Rs pour incinération d'animaux. Ce crédit a été largement dépassé surtout pour l'incinération de nombreux boeufs venant de St-Louis et qui ont été reconnus atteints de tuberculose.

Je vous demande en conséquence le mandatement de cette somme de 50.000 Rs.

Adopté à l'unanimité.